



**BAUME
LES MESSIEURS**

Lettre d'information de la Mairie

Janvier 2022

N°4

LE MOT DU MAIRE

Chers Baumoises et Baumoises,

Je vais répéter les mêmes souhaits qu'en début de l'année dernière, en espérant que cette fois l'écho sera entendu :

« J'espère tout d'abord que ces mots vous trouveront vous et vos proches en bonne santé. La crise sanitaire qui nous touche durement a rendu cette période particulièrement difficile à bien des niveaux. Parions toutefois que la situation ne peut que s'améliorer dans les prochaines semaines »

Ceci étant dit, nous avons eu une saison touristique presque analogue à la précédente subissant encore la crise du COVID et un mois de juillet catastrophique sur le plan météorologique avec des inondations qui nous ont amené à demander et obtenir l'état de catastrophe naturelle. Nos recettes des régies des Grottes et de l'Abbaye sont donc toujours très en recul par rapport aux années sans COVID.

Néanmoins, l'année 2021 a été marquée par une grande activité qui n'a pas trop souffert des effets négatifs de la crise et qui je l'espère se poursuivra cette année.

- Les travaux de réfection des toitures de l'abbatiale avance bon train et la couverture de la nef devrait se terminer en janvier. Lors des travaux nous avons malheureusement découvert des faiblesses au niveau de la voûte du chœur. Des capteurs installés pour deux ans vont analyser les éventuels mouvements.

- La nouvelle passerelle des grottes est quasiment terminée et sera opérationnelle en avril.

- La première phase de restauration de notre joyau, le retable anversois du XVIème siècle, a été réalisée.

- Les fenêtres de la mairie ont été changées avant l'hiver et de nouveaux volets seront posés prochainement. Sur le plan économie d'énergie nous allons aussi changer tous les vieux radiateurs grille-pain de la mairie et nous envisageons d'arrêter l'éclairage public entre 23h et 6h du matin.

- Les travaux du nouveau bloc sanitaire de la place Guillaume De Poupet ont commencé. Ces nouvelles toilettes publiques devraient être opérationnelles dès avril 2022.



Heureusement tous ces projets sont largement subventionnés sauf la passerelle (manquement ou carence de la précédente mandature ?). A noter également une multitude de petits travaux réalisés tout au long de l'année: dégagement de la croix de Suchot, abattage d'arbres le long des chemins et rivières, entretien de sentiers, etc... Le Conseil Départemental a aussi fini par refaire des murs de soutènement rue des moulins.

En 2022, nous allons poursuivre ou finaliser ces travaux notamment la toiture du Logis abbatial en très mauvais état (un leg du département) qui sera refaite prioritairement aux bas côtés de l'abbatiale où nous avons des petits désaccords avec la DRAC sur le type de couverture. Tuile canal ou lave ?

Nous allons engager également la réfection de la toiture de l'église Saint Jean pour laquelle nous avons reçu une substantielle indemnité de notre assurance que nous devons utiliser pour ces travaux.

Autres projets significatifs :

- Le nouveau parking pour lequel nous avons œuvré toute l'année pour obtenir les multiples et complexes autorisations auprès des administrations. Nous voyons le bout du tunnel.

- Plateforme au bas de la passerelle des grottes.

L'enfouissement des réseaux à la Peyrouse va commencer.

C'est désolant, mais nous allons devoir défendre ardemment, contre notre propre Communauté de Commune, l'intérêt de la commune dans le conflit qui nous oppose financièrement à propos de l'assainissement et l'entretien du réseau d'eaux pluviales.

Nous ne devons pas oublier de remercier les nombreux bénévoles qui sont venus aider la

commune lors de « corvées » de nettoyage, mais aussi pour le fleurissement du centre village et la décoration à l'occasion du marché de Noël qui ont été remarquables, avec une implication forte de nombreuses personnes.

Autre événement qui est venu troubler le confinement du printemps dernier: le tournage du film de Laurent Tirard avec notamment et entre autre Valérie Bonneton. Le film « Bonté divine » qui s'est transformé en « Juste ciel » devrait sortir au cours de cette année.

Notre personnel a été durement touché. Outre les longues maladies, nous avons déploré le décès de Matthieu Le Brech guide à l'Abbaye et auteur d'une thèse remarquable sur notre Abbaye.

Nous avons enfin accueilli le 20 décembre dernier, après une vacance de près d'un an, un nouveau secrétaire de Mairie : Monsieur Valentin Marchand.

Je vais terminer en me répétant comme l'an passé et en espérant que cette fois nous seront entendus :

« Baumoises et Baumoises soyez vigilants pour votre santé durant ces quelques mois à la fin desquels nous pourrions je l'espère retrouver une vie plus sereine »

Serge MOREAU

**MOT DU MAIRE TRAVAUX
DOSSIER : TRAVAUX GROTTES
FAITS MARQUANTS
ÉTAT CIVIL
ANNEXE : TRI DES DÉCHETS**

Mairie
4, place de la Mairie
39210 BAUME-LES-MESSIEURS

03.84.44.61.41
baumelesmessieurs@wanadoo.fr
www.baumelesmessieurs.fr

Retrouvez la plus d'information sur
le site et les réseaux sociaux



ACCUEIL DU PUBLIC
Du lundi au vendredi
10H00 à 12H00



● TRAVAUX

BAUME LES MESSIEURS

TOITURE DE LA NEF DE L'ABBATIALE

La toiture de la nef est quasiment terminée. Sous le contrôle des architectes J. Balduino et S. Honnert et de SIDEC Jura assistant à maître d'ouvrage, les travaux de maçonnerie ont été réalisés par la Société JACQUET et la charpente et couverture par la Société PATEU ET ROBERT. Le coût global de ces travaux, estimé à 665.000€ HT soit 798.000€ TTC, est largement financé par les subventions de la DRAC (Etat), de la Région et du Département. La fondation BERN et AXA, en tant que mécène, complètent le financement avec également une part de la Commune.



VOÛTE DU CHOEUR

Des fissures dans la voûte du chœur sont visibles depuis des années. Il est prévu d'en analyser la cause en installant des capteurs pendant 2 ans. Deux hypothèses sont envisagées :

- détérioration de l'assise d'une poutre principale : la poutre en très mauvais état a été changée et son assise modifiée.
- fondations du mur.

La mise en place des capteurs a nécessité l'installation d'un échafaudage et d'une plateforme au dessus du retable, récemment restauré, que nous avons dû emmailloter temporairement.

Toutefois en montant sous la voûte nous avons découvert qu'une des ogives soutenant la voûte s'affaissait dangereusement et qu'il fallait rapidement l'étayer. Pour éviter une catastrophe potentielle, il a été décidé de maintenir, jusqu'à réparation, un échafaudage



et une plateforme de protection permettant de laisser libre à la visite notre retable.



ÉGLISE SAINT JEAN

Les travaux de rénovation de la toiture de l'église Saint-Jean ont été réalisés de 1999 à 2006. Malheureusement dès 2012 des malfaçons sont apparues et la chute de débris de lave pouvait abîmer les tombes et menacer la sécurité des personnes.

Après quelques attermoissements avec l'assurance, la commune prend enfin compte, en 2014, de la gravité de la situation juste avant la fin des dernières garanties décennales. Un bras de fer s'engage alors, devant les tribunaux avec de nombreux intervenants et leurs assurances (Architecte, DRAC, fournisseurs de laves, HORY MARCAIS le couvreur, etc...). Finalement nous avons négocié avec l'assureur GROUPAMA une indemnité de 650.000€ TTC pour les phases couvertes par la garantie décennale. Evidemment cette indemnité doit être utilisée pour refaire la toiture en lave. Nous sommes encore en procès avec HORY MARCAIS pour la partie réalisée avant 2014.

Quoi qu'il en soit, en 2022 nous allons devoir déposer un nouveau permis de construire et faire un appel d'offre. Dans un premier temps nous allons refaire la partie la plus détériorée sur le chœur et le transept de l'église. Encore un long chantier qui,

avec les procédures administratives et les tests de gélivité des laves, va s'étaler



RESTAURATION D

Le joyau de notre Abbaye est sans aucun doute son retable ou triptyque anversois datant de 1525 (4m de hauteur et 5,5m de largeur). Restauré, il y a déjà plus de 25ans, il devenait urgent de le retoilletter. Avec l'aide de la DRAC (subvention 50%) et du département (subvention 25%), le Centre de Restauration de Vesoul a remis en état la partie centrale du décor sculpté polychrome et doré à l'or fin.



RÉFECTION DE MURS DE SOUTÈNEMENT

Plusieurs ouvrages ont été réalisés par le Conseil Départemental notamment rue des Moulins.



NOUVEAU MATÉRIEL

Du nouveau matériel informatique est arrivé pour les régies de l'Abbaye et des Grottes. Il est vrai que depuis des années, les régisseurs se plaignaient de la vétusté du matériel. Nous avons décidé de repartir avec notre ancien fournisseur pour des

raisons économiques et fonctionnelles (facilité de formation et prix compétitif). De la version 3 « Ressources Billeterie » nous sommes arrivés directement à la version 20, un grand pas dans la convivialité, la puissance et la rapidité du logiciel. L'ancien équipement datait de 2007.



NOUVEAUX TOILETTES PLACE GUILLAUME DE POUPEY

De nouveaux blocs sanitaires sont en voie d'installation. Voici des clichés des travaux :





DÉROULEMENT DU PROJET ET DES TRAVAUX DE LA NOUVELLE PASSERELLE DES GROTTES

Nous avons pris en main le dossier en juillet 2020. Celui-ci avait été validé par la mandature précédente. La société ROC, pour un montant de 227 000 € HT, avait été retenue pour la réalisation et l'installation de la passerelle. S'y ajoutait, l'étude et la maîtrise d'œuvre réalisée également par la société PMM, pour un montant total de 40.000€ HT.

Nous nous sommes vite aperçu que rien n'avait été prévu pour démarrer le chantier :

Il fallait d'urgence sécuriser la falaise par des purges manuelles opérées par des cordistes soit un coût de 15.000€ HT.

L'arrêté du Préfet de Région nous imposait un suivi écologique pendant les travaux. En urgence nous avons dû consulter plusieurs entreprises spécialisées. Finalement nous avons choisi la société SPECIES pour 20.900€ HT.

La période des travaux, se limitant du 15 septembre au 15 novembre, toujours sous la contrainte de l'arrêté préfectoral du fait des chauves-souris et des faucons pèlerins, nous avons dû programmer la réalisation de la passerelle sur deux ans (2020 et 2021), entraînant naturellement des augmentations.

Il reste également un portail sécurisant la fermeture de la grotte qui n'avait pas été envisagé à

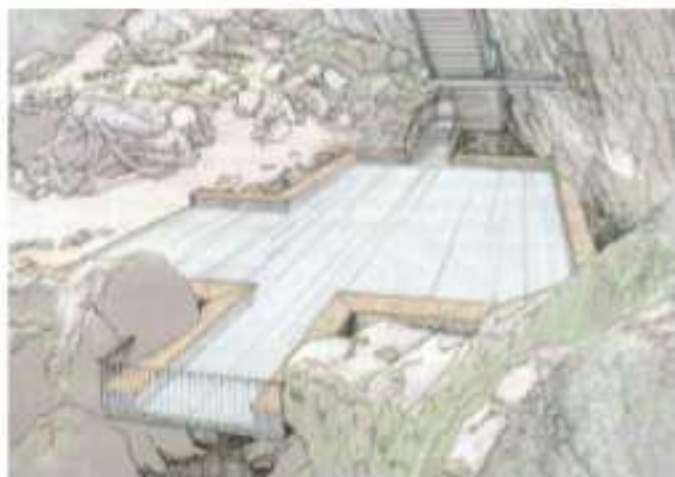
Enfin nous avons aussi enfoui et remplacé les câbles électriques et son vilain poteau avec le concours de nos cantonniers et la société FAVIER pour environ 14.000€ HT.

Total de l'opération passerelle : environ 320.000€ HT avec cependant peu de subvention.

Nous sommes intervenus rapidement auprès du Sous-préfet. Mais malgré sa bonne volonté il était trop tard pour demander une subvention de l'Etat pour la passerelle (ROC avait déjà été retenu officiellement). Néanmoins sur des travaux complémentaires nous avons obtenu quelques subventions. Une dernière a été demandée pour le portail qui sera livré en mars 2022. Globalement le coût pour Baume sera d'un peu moins de 300.000€ HT

Est-ce la fin de l'opération ? Non.

Il nous faudra encore aménager la zone en bas de la passerelle dont le départ n'a pas été étudié avec l'environnement et qui servira de zone d'attente sécurisée pour les groupes de visiteurs. Nous y travaillons pour l'automne prochain. Un premier projet élaboré avec



1 Situation actuelle
+ Projet de plateforme



ANNEXE

TRI DES DÉCHETS

BAUME LES MESSIEURS

TRI DES DÉCHETS

Le SICTOM est l'organisme de collecte des déchets. Le SYDOM est responsable du tri, du recyclage et du traitement des déchets. Ils lancent, en ce début d'année, une nouvelle phase de réduction et de tri des déchets. A partir du mercredi 26 janvier 2022, il n'y aura plus qu'un seul ramassage tous les 15 jours des deux poubelles et nous sommes incités à réduire et mieux trier nos déchets. Un calendrier vous a été communiqué pour l'année 2022. Pour toute question sur le tri contactez le SYDOM au **03 84 47 44 41**. Pour le ramassage ou le changement de bac contactez le SICTOM au **03 84 86 16 10**.

Triez tous vos emballages EN VERRE
vides, agouffés et non-entrecapés

dans le BAC DE TRI

Bouteilles, flacons, pots, sacs, films et barquettes en plastique

Cartons, cartonnets, briques alimentaires

Canettes, boîtes de conserve, aérosols en aluminium et acier

Papiers (journaux, revues, magazines, multipages, prospectus...)

Jetez vos déchets EN SAC FERMÉ

dans le BAC GRIS

Déchets d'hygiène (serviettes, mouchoirs, lingettes, produits de toilette en papier...)

Déchets d'entretien (serpillères, éponges, essuie-tout usagé, matériel de ponçage...)

Restes de viande et poisson (sauf autres déchets alimentaires encombrants...)

Divers déchets (colonne vertébrale, films, couvercles, enrouleur de papier...)

Valorisez LES DÉCHETS BIODEGRADABLES de la cuisine et du jardin

dans le COMPOSTEUR

Épluchures (sauf bulbes et légumes), coquilles d'œufs usées

Marc et filtre de café, sachets de thé, essuie-tout (sauf de matière synthétique)

Déchets verts (feuilles mortes, tiges fanées, tige de foin, foin et copeaux de bois...)

Restes de repas périmés (sauf viande et poisson)

Effectuez un PÉTRI DE VOS ENCOMBRANTS par matière avant de vous déplacer

en DÉCHÈTERIE

Feraille

Boîtes de véhicules

Polystyrènes de collage

Bos

Gros cartons

Plastiques durs

Gravats

Pneus

Déchets critiques (huile, produits dangereux, produits de nettoyage, produits d'entretien...)

Mobilier

Déchets d'équipement électrique et électronique

Piles, batteries, accumulateurs (sauf point de collecte en magasin)

Éclats de (sauf verre et céramique)

EMBALLAGES EN VERRE
bouteilles, bocaux, flacons et pots en verre alimentaire

dans le conteneur à VERRE
(du SY DOM)

Vêtements, chaussures, pelle maroquinerie, linge de maison, bagagerie

dans le conteneur à TEXTILE
(du SY DOM)

Encouragez et favorisez LE RÉEMPLOI

en RESSOURCERIE

ALCG, Oasis, Emmaüs, Association Saint-Michel Le Haut, Recyclerie Petite Montagne : Ce sont des lieux où divers **OBJETS** (électroménager, vêtements, mobilier, livres, jouets, vaisselle, bibelots...) sont donnés puis réparés, nettoyés et remis en état pour être revendus à prix réduit. Avec le réseau, il y a apporté **CE QUI N'EST PLUS UTILE**.

